

Publié le 03/04/2025



Arrêté n°A095_2025

ARRÊTÉ

Portant nomination des membres de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées

La Présidente de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2143-3,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005,

Vu la délibération n° DEL2020-071 du 03 septembre 2020 portant sur la composition de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA),

Vu la délibération n° DEL2025_001 du 13 mars 2025, portant élection du Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Considérant que cette commission est composée de :

- représentants de la Communauté d'agglomération,
- représentants des associations ou organismes représentant les personnes handicapées, pour tous les types de handicap, et les personnes âgées ; des acteurs économiques ainsi que d'autres usagers du territoire,
- des personnes qualifiées choisies pour leur expertise en matière d'accessibilité.

ARRÊTE

Article 1

Les représentants ci-après sont désignés pour siéger au sein de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux personnes handicapées :

- **Présidence**

Fonction	Délégation	Représentant
Présidente	Communauté d'Agglomération	CASTELEIN Christèle
Vice-Président	Accessibilité	SCHMITT Gilles

• **Rattachement au titre de leur délégation**

Fonction	Délégation	Représentant
Vice-Président	Grands projets et Politiques de santé	COQUELIN Jacques
Vice-Président	Développement économique, Emploi et Insertion	ARRIVÉ Benoît
Vice-Présidente	Mer, Nautisme et Rayonnement du Cotentin	MAHIER Manuela
Vice-Présidente	Relations avec les territoires, Cadre de vie et Ruralité	MARGUERITTE Camille
Vice-Président	Urbanisme, Stratégie foncière et Politique de la ville	BOUSSELMAME Noureddine
Vice-Présidente	Valorisation du Patrimoine et des Equipements touristiques et de loisirs	THOMINET Odile
Vice-Président	Relations citoyennes, Concertation et Ressources humaines	ASSELIN Yves
Vice-Présidente	Habitat et Logement	GRUNEWALD Martine
Vice-Président	Finances et Patrimoine communautaire	BRIENS Eric
Vice-Président	Mobilités	CATHERINE Arnaud

• **Représentation territoriale**

Pôle de proximité	Représentant
Vallée de l'Ouve	BALDACC I Nathalie
Côte des Isles	LEGOUET David
Douve et Divette	COLARD Antoinette
Saint-Pierre-Eglise	DUCOURET Chantal
Val de Saire	DOUCET Gilbert
La Hague	GUILLEMETTE Nathalie
Montebourg	AMIOT Sylvie
Les Pieux	LAMOTTE Jean-François
La Saire	GOSSWILLER Carole
Cœur Cotentin	TOLLEMER Jean-Pierre
Cherbourg-en-Cotentin	LE POITTEVIN Lydie

- **Associations représentant les personnes en situation de handicap**

Association	Représentant
Association des Paralysés de France - APF	DAMOURETTE Anthony
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés - FNATH	BEAUFILS Raymond
ENSEMBLE	L'HOMME Gérard
Retina France	LANGLOIS Thierry
Association des Devenus Sourds et Malentendants de la Manche – ADSM Surdi 50	DESMOTTES Anne-Marie
Association du Cotentin d'action et d'intégration sociale - ACAIS	GAUDRÉ Charlotte
Handicap Intégration en Cotentin - HIC	LANGEVIN Martine
Habitat & Humanisme	OUFKIR Radouane
LADAPT Normandie	BETOURNE Benoît
Réseau de Services pour une Vie Autonome - RSVA	ADAMI Roxane
Manche PARKINSON	GROUT Stéphane
Syndromes d'Ehlers-Danlos - SED' in France	METAIS Agnès
France ALZHEIMER	LA JOIE Marie
Autisme Basse Normandie	SIARD Michèle
Association des Sourds du Nord Cotentin - ASNC	BINET-MAUGER Roger
Accompagner Promouvoir Intégrer les Déficients Visuels - apiDV	PEZET Jacques
Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés – SAMSAH Hellébore	DUCONS Emilie
Association Française contre les Myopathies – AFM Téléthon de la Manche	SCHOUKER Guillaume

• **Acteurs économiques**

Organisme	Représentant
CCI Ouest Normandie – Délégation de Cherbourg-en-Cotentin	LECOFFRE Laure
Chambre des Métiers et de l'Artisanat	CAUCHARD Sophie
SA HLM du Cotentin	LOVAT Oriane
ANEHP – Association Normande d'Entraide aux Handicapés Physiques	MASSON Bernard
ACTP – Association Cherbourgeoise Travail Protégé	BREUILLY Stéphane
Entreprise HANDI-PRINT	LEVIEUX Vincent
Presqu'Île Habitat	PETIT Patricia
SA HLM Les Cités cherbourgeoises	LOHIER Nicolas
SPL Office du Tourisme Cotentin	BROSSIER Mathilde
Manche Habitat	FALLET Laura
Association Médico Sociale de la Hague	LEPOITTEVIN-TOINE Nathalia

• **Associations représentant les personnes âgées**

Association	Représentant
CLIC du Cotentin	LEBARON Bernard

• **Associations représentant les usagers**

Association	Représentant
Union Départementale des Associations Familiales de la Manche - UDAF	PARIS Guillaume
UFC Que Choisir	MAUBRAY Jean
Dispositif d'Appui à la Coordination en Santé – DAC du Cotentin	LECANU Coline

Article 2

En cas d'empêchement, les personnes désignées ci-dessus pourront se faire représenter.

Article 3

Les dispositions du présent arrêté seront applicables dès qu'il aura été procédé aux formalités de publicité ainsi qu'à leur transmission au représentant de l'État.

Article 4

La Présidente et le directeur général des services seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont une ampliation sera adressée :

- Au Préfet (ou sous-Préfet),
- Aux personnes intéressées,
- Aux associations concernées,
- Au Comptable public.

Article 5

Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés et publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Article 6

La Présidente informe qu'en vertu de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérécourse citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Article 7

L'arrêté n°A036_2024 du 17 juillet 2024 sera abrogé dès que le présent arrêté aura acquis son caractère exécutoire.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, en un exemplaire original, le **2 AVR. 2025**

La Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Cotentin



Christèle CASTEILEIN
Christèle CASTEILEIN